



**Mairie de la Heunière**

**Date de convocation : lundi 18 mai 2020**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION** **DU CONSEIL MUNICIPAL DE** **LA HEUNIERE DU 23 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de la Heunière. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Afin de respecter les mesures barrières, la réunion s'est déroulée sans public, seul le maire sortant et ses adjoints ont assisté à la réunion.

Par ailleurs, le conseil s'est tenu dans l'ancienne salle de l'école afin de respecter la distance de 1m entre les personnes et ont été mis à disposition des masques et gel hydro alcoolique.

**Etaient présents** : Philippe SAMSON, Jean-Marie MANZINI, Gilbert MARTIN, Jonathan RESSE, Loïc BUISSON, Florence ROPARS, Jérôme FOUCHER, Céline DA SILVA, Jacques GIGANT, Daniel LAVEILLE, Alexandre BOURGEOT, Isabelle MARTIN, Jean VAREN, Anne-Sophie RIGOLOTT.

**Etaient absents ou excusés et avaient donné procuration** : /

Monsieur le maire sortant ouvre la séance et sollicite la contribution des membres du conseil pour assurer le secrétariat de la séance et les fonctions d'assesseurs.

Sur proposition, Anne-Sophie Rigolot est nommée secrétaire de séance, Isabelle Martin et Florence Ropars sont nommées assesseurs.

Jacques Gigant, en tant que doyen des membres du conseil, préside la séance.

### **Première délibération : élection et nomination du nouveau maire.**

Philippe Samson fait appel à candidature pour la fonction de maire de la Heunière.

Se présentent Monsieur Loïc Buisson et Monsieur Jérôme Foucher, conseiller sortant.

Les membres du conseil sont, par ordre alphabétique, appelés à voter à bulletin secret.

Jacques Gigant procède au dépouillement des bulletins.

Nombre de votants : 11

Nombre de voix pour Jérôme Foucher : 6

Nombre de voix pour Loïc Buisson : 5

**Jérôme Foucher est élu maire et nommé par Philippe Samson, le maire sortant, qui lui cède sa place pour diriger la suite de la réunion.**

### **Deuxième délibération : détermination du nombre d'adjoint.**

Jérôme Foucher rappelle aux membres du conseil que les adjoints sont actuellement au nombre de deux, et leur demande s'ils souhaitent modifier ce chiffre. Le conseil vote à l'unanimité que le mandat sera mené avec 2 adjoints.

### **Troisième délibération : élection et nomination du ou des adjoints.**

#### **- vote sur le poste de 1<sup>er</sup> adjoint :**

Jérôme Foucher fait un appel à candidature pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint.  
Jonathan Resse et Loïc Buisson se présentent.

Les membres du conseil sont, par ordre alphabétique, appelés à voter à bulletin secret.

Jacques Gigant procède au dépouillement des bulletins.

Nombre de votants : 11

Nombre de voix pour Jonathan Resse : 6

Nombre de voix pour Loïc Buisson : 5

Jonathan Resse est élu 1<sup>er</sup> adjoint et nommé par Jérôme Foucher, maire de la Heunière.

#### **- vote sur le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint :**

Jérôme Foucher fait un appel à candidature pour le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint.  
Daniel Laveille et Florence Ropars, conseillère sortante, se présentent.

Les membres du conseil sont, par ordre alphabétique, appelés à voter à bulletin secret.

Jacques Gigant procède au dépouillement des bulletins.

Nombre de votants : 11

Nombre de voix pour Daniel Laveille : 5

Nombre de voix pour Florence Ropars : 6

Florence Ropars est élue 2<sup>ème</sup> adjointe et nommée par Jérôme Foucher, maire de la Heunière.

### **Quatrième délibération : délégation de pouvoir au maire et adjoints.**

Jérôme Foucher explique aux membres du conseil qu'en cette période exceptionnelle d'urgence sanitaire, une délégation de pouvoir en faveur du maire et de ses adjoints doit être votée. Cela a pour effet de transférer temporairement au maire et à ses adjoints le pouvoir de décision sans obligation de réunir le conseil pour statuer.

Daniel Laveille demande si les conseillers pourront tout de même être informés des actions concernées, Jérôme Foucher garantit que la communication sera assurée.

Le conseil adopte à l'unanimité la délégation temporaire de pouvoir en faveur du maire et de ses adjoints.

### **Cinquième délibération : vote de la Commission d'Appel d'Offre**

La CAO est à finaliser pour la mi juillet, mais Jérôme Foucher souhaiterait que le budget soit adopté fin juin. Il fait appel à candidature pour faire partie de la commission. Se proposent et sont désignés membres de la commission : Jacques Gigant, Daniel Laveille, Florence Ropars, Loïc Buisson, Jonathan Resse, Anne-Sophie Rigolot, Jérôme Foucher étant le président de la commission.

Une réunion budget est dès lors programmée au mardi 26 juillet à 20h00.

### **Questions diverses :**

Jérôme Foucher fait part de son souhait de transformer « la feuille de chou » en journal de la Heunière.

Isabelle Martin évoque le sujet controversé de la fermeture de l'école, dont la décision a été prise de ne pas réouvrir. Elle et plusieurs conseillers souhaitent que la problématique soit traitée avant la fin de l'état d'urgence.

Jérôme Foucher fait savoir que Mme Dival, la directrice de l'école, et son équipe, avaient tout prévu pour la réouverture de l'école à une trentaine d'enfant dont les parents avaient manifesté leur volonté de bénéficier de la prise en charge de leur(s) enfant(s), dans le respect des consignes de sécurité et le respect des gestes barrières.

Le point bloquant demeure au niveau du périscolaire, le personnel ne s'estimant pas suffisamment formé pour assurer leur service dans ces conditions particulières.

Jérôme Foucher propose d'envoyer un mail aux membres du SIVOS afin de programmer dans les meilleurs délais une réunion à laquelle Alexandre Bourgeot demande qu'un parent d'élève soit invité.

Les masques seront distribués aux habitants (enfants à partir de 11 ans) en porte à porte avec émargement contre remise, puis deux permanences, dont les dates seront précisées ultérieurement, seront assurées pour les personnes absentes lors de la distribution. Loïc Buisson confirme être en mesure de fournir la liste des habitants de la commune via le comité des fêtes.

Une réunion de préparation est programmée le lundi 25 mai à 17h30 avec Jean Varen, Alexandre Bourgeot, Céline Da Silva, Loïc Buisson, Isabelle Martin, Daniel Laveille, Jacques Gigant et Jérôme Foucher.

L'affichage du compte rendu sera effectué mardi 26 mai 2020. Jérôme Foucher propose à Daniel Laveille et Alexandre Bourgeot d'assurer la mise à jour du site internet.

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 28 mai 2020 à 20h00

Réunion pour remise en forme du futur journal de La Heuniere de la feuille de choux : à programmer

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h20.